

Le Service National Universel, une opportunité ou une punition ?



Le président de la République s'est engagé à mettre en œuvre un Service National Universel (SNU), qui n'est cependant pas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997. Il a pour but de promouvoir la notion de l'engagement, de favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes, et d'impliquer les jeunes Français dans la vie de la Nation.

Le SNU a donc trois objectifs : une cohésion sociale et territoriale, le développement de la culture de l'engagement, favoriser le brassage social et territorial afin de permettre à chaque jeune d'être acteur de sa citoyenneté. Le but est donc d'impliquer la jeune génération à transformer la société, en la rendant bénéficiaire et organisatrice de ce projet.

Cela nécessite donc une conception collective. Le Gouvernement insiste bien sur le fait que pour le SNU il « ne saurait, enfin, être question de définir un parcours rigide et obligatoire, qui ne répondrait ni aux objectifs des pouvoirs publics ni aux attentes de la jeunesse. »

Ce sujet polémique nous mène à expliquer deux points de vue tout à fait opposés. D'un côté nous avons Yann Lasnier, qui a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de la Fédération Léo Lagrange (mouvement d'éducation populaire hérité des idéaux du Front Populaire) qui voit dans le SNU un projet de grande qualité. Et d'un autre côté, nous avons un collectif contre le SNU, qui le voit plutôt comme une punition.

Ces deux opinions différentes sont confrontées lors de deux articles parus dans le journal Le Monde les 5 et 13 novembre 2018. Le SNU est-il, donc, une punition ou une opportunité ?

Selon Yann Lasnier (Le Monde du 13 novembre 2018), le SNU est une « chance » permettant de répondre à nos enjeux d'aujourd'hui. D'après lui, le SNU est un moyen de réduire les inégalités entre les différentes classes sociales : il dénonce l'injustice faite aux plus défavorisés. En effet, il souligne le fait que seuls les jeunes les mieux éduqués s'engagent, les autres sont, eux, ignorants des différents parcours associatifs qui s'offrent à eux, ce qui les empêche de s'engager. Il soutient que le SNU « peut être un véritable tremplin vers l'engagement ». En effet, le SNU propose une « découverte des opportunités d'engagement » qui suscitera chez le jeune une envie de découvrir de nouvelles vocations, de diversifier son savoir.

Dans un second temps Yann Lasnier insiste sur les bienfaits de ce projet qui pourrait aider les jeunes gens à « développer des compétences qui faciliteront ensuite leur insertion professionnelle », à se sentir véritablement des citoyens actifs de la société.

Le secrétaire général de la Fédération Léo-Lagrange voit d'autre part dans ce projet un moyen de favoriser la mixité sociale : il veut promouvoir une société ouverte, et le SNU en est le parfait moyen : ce sera le moment pour chacun de partager quelques instants une vie commune avec des personnes issues d'une tout autre classe sociale, sexualité, éducation.

Cela permettrait aussi de faire tomber les préjugés que chacun porte sur les autres. Enfin, Yann Lasnier affirme que le SNU offrira la possibilité de réduire les inégalités d'accès aux informations. Car les plus démunis n'ont souvent pas accès aux divers moyens de renseignements, c'est pourquoi ils ignorent l'existence de certains dispositifs qui pourraient les aider tels que l'aide à l'orientation, les droits sociaux, de mobilité, de logement.

Yann Lasnier ne dit pourtant pas que cela va être facile : pour que ce projet soit opérationnel, il faudra « une véritable politique d'animation et d'accompagnement des jeunes tout au long de cette expérience ».

Il termine enfin sa tribune en écrivant que c'est à nous, membres de notre société, de nous engager et de faire du SNU « un formidable outil au service de notre projet de société, une chance de faire vivre à grande échelle notre objectif de mixité sociale ».

Un collectif d'associations (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Jeunes Générations, Union Nationale des Lycéens (UNL), Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), Jeunes Ecologistes, Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France (EEUDF), Association pour la Formation des cadres de l'Animation et des Loisirs (AFOCAL), Scouts et Guides de France (SGDF)) publie cependant une tribune (Le Monde du 5 novembre 2018) d'un avis bien différent. Selon lui, ce sont les classes favorisées qui cherchent à fuir la mixité et l'engagement, et non pas la jeunesse en général. D'après lui, le SNU ne pourra pas répondre au manque de brassage social et territorial, et d'engagement dans la société.

Ces associations sont certes d'accord avec Yann Lasnier quant au fait que la ségrégation existe toujours, qu'il y a un manque de solidarité et de gestes gratuits ; et elles affirment soutenir le gouvernement si ce dernier s'emploie à essayer de résoudre ces problèmes... Mais elles ne sont cependant pas d'accord avec ce projet.

En effet, ce collectif affirme que celui-ci n'est pas universel, s'adressant seulement à une certaine tranche d'âge (les 16-25 ans). Il pense aussi que le projet est trop léger ; selon lui, les jeunes ne pourront pas apprendre dans un espace de quelques mois, la citoyenneté, la mixité et l'engagement. Il critique le fait que le SNU soit une contrainte, ce qui ne laisse pas le choix aux jeunes de participer ou non. Il insiste sur le fait que ce n'est pas en forçant ces jeunes à s'engager qu'ils s'engageront davantage.

C'est dans une seconde partie que ce collectif défend la jeunesse : elle n'est pas la cause de l'absence de brassage social et territorial. Ce n'est pas à la jeunesse seule de résoudre le problème : c'est le rôle de chacun dans cette population d'essayer de reconstruire cette solidarité. Le collectif pense que le manque de politiques publiques permettant à l'ensemble de la population de se rencontrer est la principale cause de ces problèmes.

C'est pourquoi le collectif propose que dès le plus jeune âge, l'Etat permette aux personnes de se rencontrer entre elles, « quels que soient l'âge, le territoire, le genre, l'origine, la classe sociale, la situation de santé, la sexualité ou le handicap ». C'est à l'Etat lui-même, soutient-il, de construire par la mise en place de différents moyens ces mixités, rencontres, échanges. C'est à l'Etat d'aider toutes ces personnes à s'ouvrir.

Le collectif soutient alors l'idée d'aider financièrement des dispositifs précarisés ou sous financés comme les associations culturelles, sportives, des classes vertes, plutôt que d'investir entre un et deux milliards d'euros dans un projet qui lui, n'existe pas encore.

Plutôt qu'un SNU, le collectif désire des politiques publiques co-construites. Il propose alors pour répondre à ces problèmes :

- D'instruire les jeunes générations sur leurs droits sociaux, droit du travail, droit individuel et collectif. Et de créer pour cela des espaces leur permettant d'y accéder.
- De réfléchir sur la création d'écoles qui permettront les mixités, l'accueil universel de chaque enfant et jeune.
- Un accès pour tous et à des formes d'engagement européen ainsi qu'à un soutien financier pour les plus défavorisés.
- A un planning scolaire allégé, au suivi de parcours d'enfants et de jeunes.
- Une politique publique qui fera se rencontrer plusieurs groupes sociaux de différents territoires.
- Un soutien pour les jeunes qui s'engagent dans le sport, la culture et l'animation locale.

Bref, des avis très... tranchés !

Blanche LARCHER (1ES2), 21 novembre 2018